DROIT DE LA FAMILLE

Prestation compensatoire : réunir les éléments, évaluer et argumenter le montant

La prestation compensatoire se discute souvent à partir d'ordres de grandeur entendus au palais plutôt que d'un raisonnement construit. Le résultat est une demande difficile à défendre à l'audience et une décision que l'on peine ensuite à expliquer au client. La difficulté tient moins au principe qu'à la méthode de chiffrage et à la qualité des pièces réunies. Deux heures pour structurer l'évaluation : recensement des éléments à réunir, lecture des critères pris en compte, application des méthodes de calcul usuelles et comparaison de leurs résultats. La session débouche sur une trame d'argumentation chiffrée directement utilisable dans les écritures.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,29 jour — 2 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 390 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Avocats en droit de la famille et notaires ainsi que collaborateurs chargés de la préparation des dossiers de divorce.

PRÉREQUIS
Traiter des dossiers de divorce et connaître le principe de la prestation compensatoire.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Recenser les éléments de fait et les pièces nécessaires à l'évaluation
- Analyser la disparité créée par la rupture du lien matrimonial
- Appliquer les méthodes de calcul usuellement retenues en pratique
- Comparer les résultats obtenus et retenir une fourchette défendable
- Argumenter le montant demandé dans les écritures

03 Programme détaillé

M1 Réunir la matière de l'évaluation

- Sans pièces pas de chiffrage
- Situation professionnelle et revenus de chaque époux
- Patrimoine existant et patrimoine prévisible après liquidation
- Durée du mariage et choix de carrière faits pendant l'union
- Droits à retraite et perspectives d'évolution
- À retenir : Une demande non documentée est évaluée par le juge sur les seuls éléments produits par l'autre partie.

M2 Les méthodes de calcul

- Chiffrer plutôt qu'estimer
- Logique commune aux méthodes utilisées en pratique
- Prise en compte de la durée du mariage et de l'âge des époux
- Traitement des écarts de revenus et des droits à retraite
- Comparaison des résultats obtenus
- Cas pratique : Application de plusieurs méthodes à une même situation puis analyse des écarts constatés.

M3 Défendre le montant retenu

- De la fourchette à la décision
- Choix de la fourchette et du montant demandé
- Formes de versement et incidences pour chaque partie
- Articulation avec la liquidation du régime matrimonial
- Rédaction de la partie chiffrée des écritures
- Atelier : Rédaction du développement chiffré des conclusions à partir du cas traité au module précédent.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 390 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr